

LYCEE MARTIN LUTHER KING
21 Avenue du Général de Gaulle
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tel : 01.64.66.26.41

2^e GT

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

Nom : _____ Prénom : _____

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

LV1 : Anglais

Langue vivante 2 (sélectionnez la LV2 étudiée au collège)

Espagnol Allemand

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

(à numéroter par ordre de préférence)

Mon enfant ne suivra pas d'enseignement optionnel l'an prochain


Mon enfant choisit un ou des enseignements optionnel(s) suivant(s)

Un enseignement général au choix parmi :

Latin (3 h hebdomadaires) - *nécessité d'avoir suivi cet enseignement au collège*

Italien LV3 (3 h hebdomadaires)

Théâtre (3 h hebdomadaires)

 EXCEPTION : Le latin peut être cumulé avec le Théâtre

ET/ OU

Section européenne (2 heures hebdomadaires)

Enseignement optionnel de discipline non linguistique (histoire-géographie en langue anglaise).

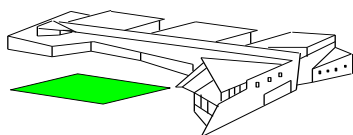
Cette section est accessible prioritairement aux élèves souhaitant passer l'épreuve de mention européenne au baccalauréat et justifiant de résultats satisfaisants en Anglais et Histoire-Géographie.

Pour postuler : fournir les 3 bulletins de troisième ainsi qu'une lettre de motivation de l'élève.

NUMEROTEZ VOS CHOIX
Par ordre de préférence

L'inscription à un enseignement facultatif est soumise aux contraintes de l'effectif et de l'emploi du temps.

ATTENTION : l'inscription à un enseignement facultatif est **définitive**. Tout abandon après mi-septembre sera refusé.

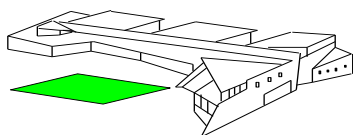


LYCEE MARTIN LUTHER KING
21 Avenue du Général de Gaulle
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tel : 01.64.66.26.41

Pièces à joindre au dossier :

- Cette fiche-dossier dûment complétée
- La fiche de renseignements-élève complétée et corrigée en rouge
- La fiche d'urgence non confidentielle (*à faire remplir par les parents*)
- 1 photocopie du carnet de vaccination
- 1 photographie d'identité à coller sur la fiche d'urgence
- 1 photocopie du livret de famille : uniquement pour les élèves nouveaux arrivants au lycée. En cas de séparation, photocopie du jugement concernant la garde de l'élève.
- Justificatif du passage en 2^{nde} (fiche navette ou bulletin 3^{ème} trimestre)
- Bulletins des 3 trimestres de Troisième

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.



LYCEE MARTIN LUTHER KING
21 Avenue du Général de Gaulle
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tel : 01.64.66.26.41

Autorisation de sortie :

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur légal
(rayer la mention inutile) de l'élève
autorise mon fils/ma fille à sortir librement de l'établissement en cas d'absence d'un professeur ou de
plage libre dans l'emploi du temps, durant l'année scolaire 2023-2024.

Signature :

Photographie scolaire : Je soussigné(e), autorise mon
enfant à participer à la séance de photographie scolaire, et ai bien noté que cette autorisation ne saurait
constituer un engagement d'achat.

Signature :

Communication : afin que nous puissions communiquer plus aisément avec vous, nous vous
remercions de bien vouloir indiquer une **adresse mail valide** sur la fiche de renseignements de l'élève.

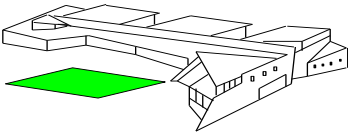
Cette adresse est susceptible d'être communiquée aux fédérations de parents d'élèves représentées
dans le lycée.

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur légal
(rayer la mention inutile) de l'élève

autorise la communication de mon adresse mail aux fédérations de parents d'élèves.

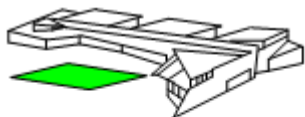
Signature :

L'adhésion à la Maison Des Lycéens de l'établissement (association régie par la loi de 1901) est
facultative mais vivement conseillée : la MDL favorise le développement des activités récréatives,
éducatives, sociales et culturelles au sein du lycée.
La cotisation est de 5 euros à régler à la rentrée.



LYCEE MARTIN LUTHER KING
21 Avenue du Général de Gaulle
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tel : 01.64.66.26.41

2^e GT



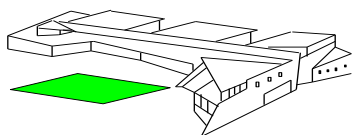
LYCEE MARTIN LUTHER KING
21 Avenue du Général de Gaulle
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tel : 01.64.66.26.41
Fax : 01.64.66.26.40

Inscription en 2^{de} générale et technologique Rentrée 2023

Pièces à joindre au dossier

- La notification d'affectation
- Le justificatif de télé inscription
- La fiche d'urgence non confidentielle (*à faire remplir par les parents*)
- 1 photocopie du carnet de vaccination
- 1 photocopie du livret de famille
En cas de séparation, photocopie du jugement concernant la garde de l'élève.
- Bulletins des 3 trimestres de Troisième

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.



LYCEE MARTIN LUTHER KING
21 Avenue du Général de Gaulle
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tel : 01.64.66.26.41

2^e GT

Présentation des enseignements optionnels de Seconde Rentrée 2022

LATIN (3h par semaine)

Pour les élèves désireux d'approfondir leurs connaissances sur l'Antiquité en Histoire, Littérature et civilisation. Sont travaillés le vocabulaire, l'étymologie, la lecture et la traduction de textes.

ITALIEN (3h par semaine)

Pour les élèves désireux de découvrir une langue nouvelle et une autre culture, d'acquérir les bases de la communication orale et écrite.

THEATRE (3h par semaine)

Pour les élèves désireux d'acquérir un enrichissement culturel, artistique et humain.

Il s'agit de :

- favoriser le développement de la personne par une pratique qui engage le corps, la sensibilité, l'imagination ;
- mettre en évidence la nécessité et le plaisir du travail en développant des apprentissages et des projets communs ;
- développer la dimension esthétique, le jugement artistique et les acquis culturels des élèves ;
- permettre l'appropriation progressive de références culturelles précises et diversifiées.

Cet enseignement s'accompagne régulièrement de sorties au théâtre qui auront lieu en soirée.

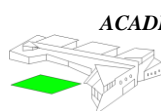
SECTION EUROPEENNE (2H PAR SEMAINE)

Enseignement optionnel de 2h de discipline non linguistique (histoire-géographie en langue anglaise).

Cette section est accessible prioritairement aux élèves souhaitant passer l'épreuve de mention européenne au baccalauréat et justifiant de résultats satisfaisants en Anglais et Histoire-Géographie.

Pour postuler veuillez fournir :

- les 3 bulletins de troisième
- une lettre de motivation de l'élève.



FICHE D'URGENCE
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024
Document non confidentiel

Nom et Prénom de l'élève :-----

Niveau de classe (à entourer) à la rentrée : 2^{nde} 1^{ière} Tle BTS1 BTS2

Date et lieu de de naissance :-----

Nom et adresse des parents (ou du représentant légal) :-----

→ En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Merci de faciliter notre tâche en nous communiquant les N° de téléphone suivants :

1) N° de domicile :-----

2) N° travail du père : -----N° de portable : -----E-Mail-----

3) N°travail de la mère : -----N° de portable : -----E-Mail-----

4) Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :-----

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le plus adapté.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

N° de sécurité sociale -----

Nom et N° de téléphone du médecin traitant : -----

VACCINATIONS

DTP (diphtérie, tétanos, polio) : dernier rappel le-----

OBSERVATIONS PARTICULIERES que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (*Allergie, traitements en cours, précautions particulières, Troubles Spécifiques des Apprentissages, Haut Potentiel Intellectuel, Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité*) :-----

Si votre enfant bénéficie d'un accompagnement particulier, merci de l'indiquer* ci-dessous :

PAP PAI Gévasco Autre :

A-t-il bénéficié de mesures particulières au Brevet (*si oui, merci de préciser*) :-----

► Si vous souhaitez transmettre des **informations confidentielles** vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention du médecin scolaire ou de l'infirmière.

* : rayer la/ les mention(s) inutile(s)



21 Avenue du Général de Gaulle 77600 BUSSY SAINT GEORGES
Tél. : 01.64.66.26.41 / Fax : 01.64.66.26.40

ANNÉE 2023/2024
BULLETIN D'INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION

À REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

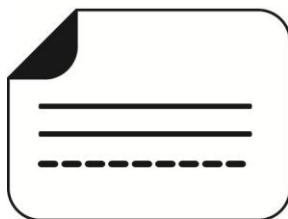
Je soussigné(e) _____, responsable légal(e) de l'élève _____ déclare après avoir pris connaissance du règlement sur le fonctionnement de la demi-pension ainsi que du règlement intérieur, désire (ré) inscrire à la demi-pension mon enfant :

NOM	
PRÉNOM	
NIVEAU	

ATTENTION :

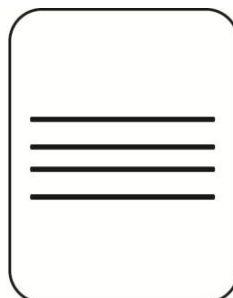
Avec cette inscription, votre enfant devient demi-pensionnaire au ticket. L'accès au restaurant n'est autorisé que si le compte est approvisionné et réservé.

- Documents obligatoires à joindre avec votre dossier d'inscription à la demi-pension :



RIB
du responsable financier

+



Si allocataire de la CAF

**Attestation de restauration
ou dernier relevé CAF**
à télécharger sur de votre compte CAF

Je déclare ne pas percevoir d'allocation familiale, le tarif de 4,40€ sera appliqué.

Le _____

Signature des parents (obligatoire) :

signature de l'élève :

Familles allocataires de la CAF

Obtenez votre quotient familial pour l'inscription à la restauration scolaire de votre lycée

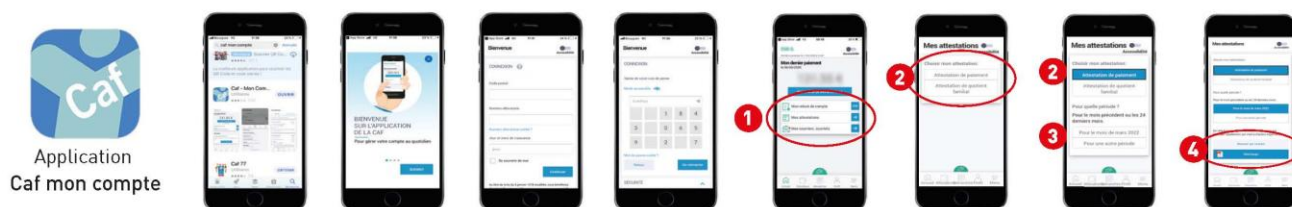
➤ Sur la calculette de la Région Île-de-France

Munissez-vous de votre code postal et de votre n°DOSSIER (anciennement intitulé « n°allocataire CAF ») et rendez-vous sur la calculette du site www.iledefrance.fr/equitables, pour **obtenir votre attestation de quotient familial Région - CAF**.

➤ Sur l'application « CAF mon compte »

Après avoir téléchargé l'application sur votre téléphone, entrez vos codes d'identification. Sur la page d'accueil, sélectionnez dans l'ordre :

- 1 « Mes attestations »
 - 2 « Attestation de paiement »
 - 3 « Pour le mois de ... » (mois en cours)
 - 4 « Recevoir par courrier » ou « Télécharger ».
- En cliquant sur « recevoir par courrier » vous recevrez une copie par courrier postal à votre domicile. En téléchargeant votre **attestation de paiement**, vous pouvez ensuite vous l'envoyer par mail ou l'imprimer.



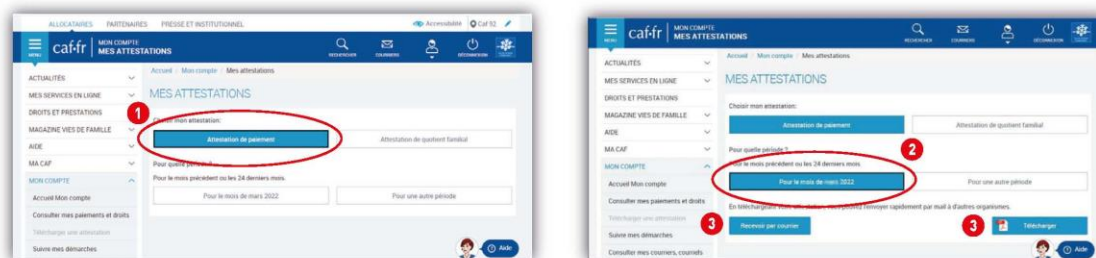
Attention, lorsque vous utilisez l'application « CAF mon compte », le document que vous devez récupérer est l'« **Attestation de paiement** », sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « **Attestation de quotient familial** ».

➤ Sur www.caf.fr

1. Cliquez sur « mon compte », entrez son n° allocataire et son mot de passe



2. Dans « mon compte », cliquez sur « mes attestations », puis sur « attestation de paiement » 1, puis « pour le mois de... » (mois en cours) 2 :

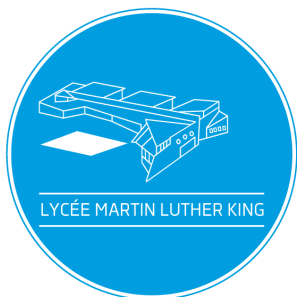


Attention, lorsque vous utilisez le site www.caf.fr, le document que vous devez récupérer est l'« **Attestation de paiement** », sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « **Attestation de quotient familial** ».

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique Équitables
0 800 075 065

Contactez la plateforme téléphonique Équitables du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h, de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



21 Avenue du Général de Gaulle 77600 BUSSY SAINT GEORGES
Tél. : 01.64.66.26.41 / Fax : 01.64.66.26.40

RÈGLEMENT DE LA DEMI-PENSION

Année scolaire 2023/2024

1/ Accès au service de demi-pension

L'accès au restaurant scolaire est réservé aux seuls élèves inscrits à la demi-pension pour l'année scolaire en cours. Ils y sont admis le temps du repas.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité sanitaire, en période d'ouverture du service, il est interdit d'introduire des boissons et/ou aliments extérieurs dans le restaurant scolaire, en dehors de ceux prévus dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI – circulaire 2003-135 du 8 septembre 2003 du ministère de L'Éducation Nationale).

Les élèves disposant d'un PAI sont accueillis dans une salle spécifique afin de garantir la sécurité et l'hygiène alimentaire, disposant d'un réfrigérateur et micro-onde.

L'accès à la restauration scolaire ne peut s'effectuer que si le compte est approvisionné.

2/ Horaires de service

Le restaurant scolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le service débute à 11h, le deuxième à 12h et le troisième à 13h.

La fin du service s'effectue à 13h30.

3/ Comportement

Un comportement correct est de mise au restaurant scolaire.

Tout comportement ou attitude incorrects, tout vol de denrées alimentaires, toute dégradation du matériel, pourra entraîner l'exclusion de la demi-pension.

Les élèves doivent débarrasser leur plateau, et jeter les déchets sur les tables de tri.

4/ Tarifs

Les tarifs* de la demi-pension sont fixés par la Région Île-de-France qui, dans le cadre de la réforme du service public de la restauration scolaire, institue la tarification unique basée sur les ressources de la famille. Le Conseil d'administration du lycée lors de sa séance du 08/02/16 a voté la tarification au ticket.

Le repas facturé varie entre 0,50 € et 4,40 €. La Région Île-de-France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille.

Votre quotient familial mensuel Caf		tarif par repas au ticket (2022-2023)	Coût de revient moyen d'un repas
A	≤ 183 €	0,50 €	10 €
B	≤ 353 €	1,74 €	
C	≤ 518 €	1,94 €	
D	≤ 689 €	2,15 €	
E	≤ 874 €	2,35 €	
F	≤ 1 078 €	2,56 €	
G	≤ 1 333 €	2,76 €	
H	≤ 1 689 €	3,30 €	
I	≤ 2 388 €	3,85 €	
J	> 2 388 €	4,40 €	

5/ Réservation et Paiement

Depuis septembre 2016, le service de restauration fonctionne sans abonnement, au ticket, avec un système de réservation en ligne.

Le repas doit être réservé **au moins 1 journée à l'avance (J -1 avant midi)**, par le biais d'une borne de réservation, ou par internet (GEC en ligne). La réservation peut également se faire par internet jusqu'à 10 semaines à l'adresse suivante : **www.lyceemlk.net** puis onglet lycée, la vie au lycée ; dans restauration scolaire, cliquer sur paiement/réservation. Saisir votre identifiant et votre mot de passe.

L'annulation de la réservation s'effectue également **au moins 1 journée à l'avance (J -1 avant midi)** de la même manière.

L'accès au service de restauration est conditionné par la **réservation** et par le **compte crédité** du montant du prix du repas. Le débit du compte de l'élève se fait à la consommation et toute réservation vaut consommation.

L'élève doit surveiller le solde qui s'affiche sur la borne lors de son passage au self.

Le rechargement du compte se fait **à raison d'au moins 10 repas** par chèque, ou via votre accès GEC online sécurisé.

Si le crédit est épuisé, la réservation et l'accès au self ne sont pas autorisés jusqu'à rechargement du compte.

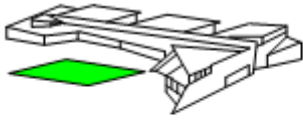
Les chèques établis à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Martin Luther King doivent être déposés au service intendance, **au moins 24 heures** avant que le solde du compte de l'élève soit nul (porter le nom et prénom de l'élève et le numéro de carte au verso du chèque afin d'éviter les homonymies).

Ces versements sont portés au crédit du compte de l'élève.

Si vous rencontrez des difficultés financières vous pouvez solliciter une demande de fond social cantine (dossier à retirer à l'intendance).

En cas d'absence, vous voudrez bien prévenir l'intendance pour que la réservation soit annulée et ceci jusqu'à 10h20.

En cas de départ ou à la fin de l'année scolaire, le solde du compte sera restitué, sauf demande de la famille pour report sur l'année scolaire suivante.



LYCEE MARTIN LUTHER KING
21 Avenue du Général de Gaulle
77600 BUSY-SAINTE-GEORGES
Tel : 01.64.66.26.41
Fax : 01.64.66.26.40

DATES DES INSCRIPTIONS- Rentrée 2023

Secondes générales et technologiques

Du 29 juin au 3 juillet 2023

Jeudi 29 juin 2023	8h-12h et 13h-17h
Vendredi 30 juin 2023	8h-12h et 13h-17h
Samedi 1^{er} juillet 2023	8h-12h
Lundi 3 juillet 2023	9h -12h et 13h-17h



COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCÉE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

MES CHOIX D'OPTIONS POUR MON ENFANT

- 1** Je me connecte au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Sur la page d'accueil, je clique sur "**Inscrire**" et j'accède au service
Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lesquels mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.
- 2** Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.

MES INFORMATIONS

- 3** Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.
Je peux préciser si je souhaite la demi-pension ou l'internat.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

- 4** Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.
- 5** J'accède à la **liste des documents à fournir** (les dates et les modalités de retour sont précisées). Si l'établissement le propose, je peux même déposer mes documents sur le service.

Le récapitulatif de l'inscription est téléchargeable et imprimable.
Conservez-le pour vos futurs échanges avec le lycée de votre enfant.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/inscription-lycée](https://education.gouv.fr/inscription-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



ÉduConnect

Activez votre compte **ÉduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du **lundi au vendredi de 8h à 20h**
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)